COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 décembre 2017.

Présents: Mrs Foucher J, Samson PH, Collet Y, Martin G, Pattyn Jm, Varen J Mmes Buisson

F, Gabanou L, Martin I, Ropars F. Absents excusés :Mr Manzini Jm.

Budget. Suite à une augmentation de la MSA sur le budget 2017, il manque 1030,96€ pour faire les salaires de décembre du personnel non titulaire. Pour ce faire, Mr le maire demande au conseil municipal, de faire une DM sur le budget en prenant 1036,96€ au chapitre 65 pour alimenter le chapitre 012. Après délibération le conseil vote à l'unanimité cette DM.

<u>Travaux 2018</u>. Mr le maire présente la liste des travaux qu'ils seraient à faire dans la commune les prochaines années.

Réparation de la route de Boisset. Suite aux travaux routiers, Mr le maire demande au conseil s'ils sont d'accord pour adhérer au syndicat des routes, pour que la charge financière de ces réparations et de l'entretien ne soit plus à la charge de la commune mais répartit sur l'ensemble des administrées. Après délibération, le conseil décide de prendre contact avec le président du syndicat pour avoir le cout par habitants ainsi que les statuts.

En ce qui concerne la sécurisation du centre bourg, une réunion sera planifiée début 2018 avec la DDTM pour trouver une solution.

Sécurisation des arrêts de bus, un devis sera demandé à la signalisation routière pour la mise en place de panneau réglementaire et un zébra devant la mairie, ainsi qu'un panneau d'entrée de la commune rue du vieux château.

Travaux mairie, Mr le maire propose de profiter de large subvention en 2018 sur l'isolation des bâtiments communaux pour relancer les travaux de la mairie en deux phases. 2018 isolations du bâtiment, 2019 aménagements intérieurs. Pour ce faire, Mr le maire propose de reprendre contact avec l'ASPL et l'Alec 27, pour construire des devis et un planning. Après délibération le conseil est d'accord pour qu'une réunion soit faite avec ces organismes pour avoir une idée budgétaire.

Travaux église. Le conseil est d'accord pour que des devis soit fait pour finaliser le bas des murs intérieur de l'église.

La séance est levée à 22h30.

La séance est levée à 23h15.